Cross - Trail de Bayel

du dimanche 22 novembre 2026

Le CABB organise le dimanche 22 novembre 2026 son traditionnel cross au stade de Bayel.

Lors de cette 47ème édition, il est proposé de découvrir un nouveau parcours trail.

Les participants peuvent choisir la formule du cross habituel ou pour ceux qui le souhaitent, prolonger sur un nouveau parcours dans la forêt.

Lors de la dernière épreuve le départ est commun pour les amateurs de cross ou de trail.

Spécificité du parcours situé dans le bois, le parcours emprunte des surfaces en herbes et par endroit des zones avec une forte dénivelée.

L'organisation se réserve la possibilité de modifier le parcours proposé en cas de vent

Règlement :

Les courses sont ouvertes aux :

- Licenciés FFA (sur présentation de la licence sportive FFA de l'année 2026-2027)

  Les autres licences ne seront pas acceptées.

- Les non licenciés doivent remettre une copie de l'attestation PPS délivrée par la FFA.
  Pour obtenir cette attestation le participant doit simplement effectuer le Parcours de Prévention Santé à l'issue duquel un numéro PPS et une attestation PPS sera délivrée par la FFA sur le site : https://pps.athle.fr
  Le participant fournit une attestation de PPS valide à la date du 22 novembre 2026.

Pour les mineurs non licenciés, une autorisation parentale sera requise.
En l'absence de l'un de ces documents l'inscription ne pourra être prise en considération.

L'animation pour les EA et les POUSSINS n'est pas chronométrée ni classée, une liste des arrivants sera éditée.

Pas d'échauffement sur le sur le terrain de football.

Inscriptions avant le Vendredi 20 novembre 2026

Par courrier à l'adresse suivante : Allain LE COZ

39 rue du Fossé 10500 Dienville

par mail : allain.le.coz@orange.fr Tél : 06 33 95 12 33

- Pour les clubs FFA sur le site du Comité de l'Aube
- Sur place le dimanche 22 novembre 2026 à partir de 8 h (les inscriptions sont closes 30 minutes avant le départ des courses)

Droits d'inscriptions

- 3€ Pour les EA et les Poussins (course N°2)
- 5€ pour tous les autres participants au cross (courses N°1,3, 4 et 5)
- 8 € pour les participants au trail (course N° 6).

Une majoration de 2 € est appliquée pour les inscriptions sur place.

Pour les licenciés : pré-inscription auprès du Comité de l'Aube d'athlétisme selon les formalités habituelles. Tout concurrent préinscrit par son club qui ne se présentera pas, devra s'acquitter de 50 % du montant de sa course (sauf EA et poussins).

Récompenses :

- Médailles pour les EA et Poussins (Pas de classement)
- Et selon dotation

Assurances et sécurité :

Le CABB est assuré auprès de AIAC Courtage pour les dommages relevant de sa responsabilité et l'assistance médicale est confiée à une association de sécurité civile agréé.

Le CABB ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des problèmes médicaux, accident physiologique futur et immédiat, blessure de l'athlète durant l'épreuve, ni des vols d'effets personnels laissé sans surveillance durant les épreuves.

Droit à l'image :

Le participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits (médias et partenaires) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises pendant l'événement, sans contrepartie financière, ni poursuite judiciaire sur tous les supports (Facebook, Instagram, site internet)

Protection des données personnelles :

Le CABB ne conservera pas de données personnelles ou ne fera usage commerciale de ces données à l'issue de l'épreuve. Le participant autorise toutefois l'organisation à diffuser ses nom, prénom, club et temps d'arrivées à la FFA et aux journaux.

Acceptation du règlement :

Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et son acceptation sans réserve.

Dossard N° :

BULLETIN D'INSCRIPTION
47 ème Cross-Trail de Bayel organisé par le CABB
Dimanche 22 novembre 2026

NOM : …… Prénom : …….

Année de naissance : …. /…. /…… Catégorie : …… Sexe : □ F□ M

Adresse : …….

Course N : …

□ N° de Licence :…… Club :…….

□ Non licencié* : N° du PPS: …….

(*joindre la copie de l'attestation du PPS)

Inscriptions : **3 € pour les EA et les Poussins (course N°2)**
5 € pour tous les autres participants au cross (courses N° 1, 3, 4 et 5)
8 € pour les participants au trail course 6

Aucune inscription ne sera prise en compte sans la copie l'attestation du PPS ou d'une licence d'athlétisme.

Date : novembre 2026 Signature